

Association de formation à la généalogie

Formation-animation sur l'année scolaire 2017-2018



Il n'y a pas que les cours de piano ou de sport qui peuvent vous occuper pendant l'année ! La généalogie aussi !

Quand ? Tous les jeudis hors vacances scolaires, sur l'année scolaire 2017-2018. Trois heures le matin, trois heures l'après-midi + une heure de questions-réponses et d'aide à la recherche en fin de journée. Au total : 33 jours complets de 7 h de cours chacun. Un choix de journée qui privilégie les seniors.

Où ? Dans le 15^e arrondissement à Paris, métro Vaugirard ou Pasteur selon le nombre d'inscrits.

Comment s'inscrire ? Avant le 30 juillet 2017 pour la rentrée prochaine, par retour du coupon en bas de page ou par courrier. L'inscription peut être :

- annuelle : 1 287 €, soit 39 € par journée
- par « paquet » de cinq journées de 7 h de cours au choix : 210 € à réserver avant chaque trimestre soit 42 € par jour
- par journée : 49 €, pour une inscription devant intervenir au plus tard un mois avant la date du cours

Et les jeudis des vacances scolaires ? Puisqu'elle n'est pas occupée par les cours, la salle est mise gratuitement à la disposition des associations régionales de généalogie, qui peuvent la réserver auprès d'Archives & Culture par demi-journée, sur liste d'attente. La première à rassembler ses adhérents et ceux qui s'intéressent au Limousin est l'association **Généalogie en Corrèze** le 27 octobre !

Le programme 2017-2018

- 1 - État civil et registres paroissiaux (7 septembre)
- 2 - Utiliser Internet en généalogie (14 septembre)
- 3 - Utiliser l'informatique en généalogie (21 septembre)
- 4 - Approfondissement sur Geneanet (28 septembre)
- 5 - Approfondissement sur Filae (5 octobre)
- 6 - Approfondissement sur Geneatique (12 octobre)
- 7 - Approfondissement sur Heredis (19 octobre)

Jeudi 27 octobre et jeudi 2 novembre : associations

- 8 - Créer un blog familial (9 novembre)
- 9 - Créer un site Internet familial (16 novembre)
- 10 - Rédiger pour transmettre (1) (23 novembre). *Quatre cours sur ce thème dans l'année, pour faire progresser au mieux les travaux d'une fois sur l'autre.*

- 11 - Photos : conservation, scan, retouches (30 nov.)
- 12 - Docs, papiers, photos... classer, s'organiser (7 déc.)
- 13 - Papiers militaires et fiches matricules (14 décembre)
- 14 - Trouver le parcours d'un soldat 1914-1918 (21 déc.)

Jeudi 29 décembre et jeudi 4 janvier : associations

- 15 - Rédiger pour transmettre (2) (11 janvier 2018)
- 16 - Blessés et prisonniers militaires (18 janvier)

- 17 - Identifier militaires et décorations (25 janvier)

- 18 - Utiliser les recensements (1^{er} février)

- 19 - Documents notariés (1) (8 février)

- 20 - Documents notariés (2) (15 février)

Jeudi 22 février et 1^{er} mars : associations

- 21 - Rédiger pour transmettre (3) (8 mars)
- 22 - Les tables de l'enregistrement (15 mars)
- 23 - Actes de mariage, bans, dispenses, contrats (22 mars)
- 24 - Actes de décès et successions (29 mars)
- 25 - Les recherches à Paris (1) (5 avril)
- 26 - Les recherches à Paris (2) (13 avril)

Jeudi 20 et 27 avril : associations

- 27 - Noms, prénoms : leurs difficultés (3 mai)

Jeudi 10 mai : fermé (pont de l'Ascension)

- 28 - Rédiger pour transmettre (4) (17 mai)
- 29 - Retrouver l'histoire d'une maison (1) (24 mai)
- 30 - Retrouver l'histoire d'une maison (2) (31 mai)
- 31 - Retrouver l'histoire d'une maison (3) (7 juin)
- 32 - Utiliser le site des mormons Familysearch (14 juin)
- 33 - Utiliser la presse ancienne en généalogie (21 juin)

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX COURS DE L'ASSOCIATION ARCHIVES & CULTURE

à retourner avant le 31 juillet à : Archives & Culture, 26 bis rue Paul-Barruel, 75015 Paris

M/Mme Prénom Association éventuelle

Adresse

Code postal Ville

Téléphone (obligatoire) :

Adresse mail (obligatoire)

s'inscrit :

pour suivre l'année de cours indiquée ci-dessus (ci-joint 1 287 € en un chèque ou en trois de 429 € à échelonner)

pour suivre les cinq cours n° (préciser les numéros) : (ci-joint chèque de 210 €)

pour suivre le cours n° (préciser le numéro) : (ci-joint règlement par chèque de 49 €)

Date et signature